

**Appel du mois d'avril 2018. Je protège les artisans de paix en Colombie.**

260 000 morts, près de 7 millions de déplacés, 45 000 disparus. Voilà le bilan humain d'un des plus vieux conflits (plus de cinquante ans) entre les Forces armées révolutionnaires de Colombie et les forces gouvernementales. La signature de l'accord a pris cinq ans de laborieuses négociations.

Hélas l'état de sortie de guerre, ne signifie pas encore la paix car de graves menaces pèsent sur ce pays. De nombreuses régions abandonnées par la guérilla dans le cadre de la démobilisation ont été occupées par des groupes paramilitaires d'extrême droite. Ces groupes armés défendent des intérêts économiques importants : trafic de cocaïne ; activités illégales, mégaprojets de développement. Face à eux, les populations indigènes, les communautés locales dont les droits sont bafoués, les défenseurs des droits de l'homme qui subissent de nombreuses exactions. 167 assassinats de leaders paysans, indigènes, ou afro-descendants et des défenseurs des droits de l'homme ont été perpétrés en 2017. Parmi eux, **Temiscoles Machado**, l'un des leaders les plus en vue pour défendre les droits collectifs, y compris le droit à la terre, dans le port de la ville de Buenaventura, sur la côte pacifique colombienne, la région la plus pauvre du pays. Ses activités lui ont valu de multiples menaces et une tentative d'assassinat. Les autorités n'ayant rien fait pour assurer sa sécurité.

Or l'accord de paix prévoit des mesures de protection pour les défenseurs des droits de l'homme et les leaders de mouvements sociaux, ainsi que le démantèlement des groupes paramilitaires.

Pour que les chances de paix ne diminuent pas, et pour protéger tous ceux qui se consacrent au bien commun, écrivons au ministre de la justice colombienne [http : // www.acatfrance.fr/j-agis-pour-temiscoles](http://www.acatfrance.fr/j-agis-pour-temiscoles)

**Bonne nouvelle : France : le défenseur des droits rend un rapport consacré au maintien de l'ordre.**

Le rapport l'ordre et la force publié par l'ACAT en 2016, consultable en ligne

[https://gallery.mailchimp.com/ecc3a0462fe2da1f694571804/files/R\\_VP\\_INT\\_BLEU\\_web\\_pp.pdf,](https://gallery.mailchimp.com/ecc3a0462fe2da1f694571804/files/R_VP_INT_BLEU_web_pp.pdf)

L'ACAT fait plusieurs recommandations dont celle d'une plus grande transparence sur les violences policières. Or depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'inspection générale de la police nationale (IGPN) vient de créer un outil permettant un recensement des personnes blessées ou tuées dans le cadre de mission de police

En janvier 2018, le défenseur des droits a rendu public un rapport sur les conséquences de la doctrine et de la pratique du maintien de l'ordre, en France. Il y reprend une partie des analyses et recommandations de l'ACAT notamment l'interdiction du recours aux lanceurs de balles de défenses LBD 40 en raison de leur dangerosité et des risques disproportionnés qu'ils font courir.

**Prier**

Que tout homme pieux et ami de Dieu jouisse de cette belle et lumineuse solennité.

Si quelqu'un a tardé jusqu'à la neuvième heure, qu'il s'approche sans hésiter,

Qu'il n'ait pas honte de sa lenteur, car le maître est généreux,

Il reçoit le dernier comme le premier, Il fait miséricorde à celui-là et comble celui-ci,

Il donne à l'un, il faut grâce à l'autre. Premiers et derniers, recevez le salaire.

Vous qui avez jeûné et vous qui ne l'avez point fait, réjouissez-vous aujourd'hui Jouissez tous du banquet de la foi.

Que nul ne déplore sa pauvreté, car le royaume est apparu pour tous.

Que nul ne se lamente de ses fautes, car le pardon s'est élevé du tombeau,

Christ est ressuscité des morts, premier de ceux qui se sont endormis.

Christ est ressuscité et voici que règne la vie.

Liturgie orthodoxe. Extrait de l'homélie de Saint Jean Chrysostome